

# Les inégalités à l'école

---

## Déclaration du groupe de la Coopération

Dans notre histoire, l'école a été placée au cœur du pacte républicain. Force est de constater que ce formidable outil de cohésion, d'élévation et d'intégration sociale est en panne. Ce constat n'est malheureusement pas nouveau, notre assemblée a déjà produit plusieurs avis sur le sujet, la Cour des comptes s'est exprimée, ainsi que le Haut Conseil de l'éducation.

Le groupe de la coopération pense qu'il faut réinventer l'école du XXI<sup>e</sup> siècle. Bien sûr, pour cela il faut des moyens budgétaires, mais rebâtir notre école est-ce seulement une question de crédits ou une question de nombre d'enfants par classe ?

Pour que l'école ne reproduise pas les inégalités sociales, des approches et des moyens différenciés doivent être mis en place selon les territoires et les populations. L'idéal d'égalité suppose des moyens différenciés ; et les enfants des quartiers en difficulté n'ont certainement pas besoin des mêmes moyens, ni des mêmes méthodes de travail et d'organisation de l'école que ceux des quartiers plus favorisés. La politique d'éducation prioritaire a échoué en partie car les moyens supplémentaires ont été trop dilués.

L'école doit s'ouvrir beaucoup plus aux associations, aux parents, mais aussi aux collectivités locales, et aux acteurs du monde social et économique. Les coopératives organisent chaque année la « semaine de la coopération à l'école » pour faire découvrir aux élèves les entreprises coopératives présentes dans différents secteurs d'activité : ces initiatives tendent à rapprocher les jeunes et les enseignants avec des responsables d'entreprises coopératives, et permettent une meilleure compréhension mutuelle en montrant que faire ensemble est le meilleur moyen de créer du lien. Les établissements scolaires doivent en effet devenir des « lieux de vie sociale », une évolution en ce sens a déjà eu lieu et doit s'amplifier pour que les écoles en dehors du temps scolaire puissent accueillir les jeunes pour des activités, soit de remise à niveau scolaire, soit sportives et culturelles, et ce, alors que la France demeure le pays où l'année scolaire est la plus courte.

Il faut donc innover, et pour cela il faut des équipes mobilisées autour de projets et autour d'un chef de file. Ainsi, la redéfinition du rôle de directeur d'un établissement, qui ne peut être réduit qu'à une fonction administrative nous paraît essentielle ; celui-ci devrait pouvoir mobiliser des équipes autour de projets définis au sein de l'école. L'avis cite avec justesse l'expérience des classes découvertes. Il faut innover sur les méthodes, notamment au collège, pour stimuler la curiosité de nos jeunes, leurs compétences, les capacités d'apprentissage dont ils font preuve, par exemple, pour les nouvelles technologies. L'école d'aujourd'hui est-elle adaptée à l'époque où nous vivons ? Les références aux expériences d'autres pays, notamment la Finlande, sont tout à fait intéressantes.

La place prédominante accordée au savoir dans le développement de nos sociétés exige une refonte profonde de notre système scolaire. Les propositions de l'avis constituent une première étape qui devra être suivie d'autres, et le groupe de la coopération y est globalement favorable.